

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0993 du 27/09/2021**

Arrêté du 22 septembre 2021

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte réintégration et affectation d'un administrateur des Finances publiques.

Date d'application : 01/10/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES**



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ**

portant réintégration et affectation d'un administrateur des Finances publiques

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,  
EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 modifié portant organisation de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé.

**ARRÊTE :**

**Article premier**

M. Olivier NAVAGAS, administrateur des Finances publiques, 4<sup>e</sup> échelon, placé en service détaché, est réintégré dans son corps d'origine et affecté dans les services centraux de la Direction générale des Finances publiques.

**Article 2**

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé qui sera fixée par le Directeur général des Finances publiques.

**Article 3**

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 22 SEPTEMBRE 2021

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES  
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756